



PROCES VERBAL
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS
12/03/2026

L'an deux mille vingt-six, le douze du mois de Mars à dix-huit heures et quinze minutes.

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de JAUNAY-MARIGNY légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Madame Karine DANGREUX-HENIN, Vice-Présidente.

Étaient présents :

- Mme BERNARD - Mme BOUHET - Mme CAGNARD - Mme CASTILLEJO - Mme DANGREUX HENIN - Mme LA SOUDIERE - Mme PAGEAUT – Mme ARCHAMBAULT – Mme BRIDAY – Mr VERRECCHIA

Absents - Excusés :

- Mme BERNIER - M. DAMPURE M. JOUBERT - Mme PERRINNE HAPPE - Mme PINSON – Mme BODIN

Pouvoirs :

Néant

Secrétaire de séance :

Madame ARCHAMBAULT

Table des délibérations examinées en séance

EHPAD Gérard Girault.....	2
COMPTABILITE	2
I- DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES	2
CCAS	2
COMPTABILITE	2
I- DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES	2

EHPAD Gérard Girault

COMPTABILITE

I- DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

Le débat d'orientations budgétaires (DOB) représente une étape obligatoire et préalable au vote du budget dans les communes de plus de 3 500 habitants. Ce débat doit être organisé au cours des deux mois précédents l'examen du budget primitif. Conformément à l'article L. 1612-2 du code général des collectivités territoriales la date limite de vote des budgets locaux est fixée, en cette année de renouvellement des instances décisionnelles, au 30 Avril 2026.

A la lumière d'un rappel du contexte général de la situation économique et sociale nationale et locale et au regard des orientations de l'Etat visant le secteur public, il a donc été proposé à l'assemblée délibérante d'examiner le rapport qui suit, portant sur :

- Les orientations budgétaires : évolutions prévisionnelles de dépenses et recettes (fonctionnement et investissement)
- La structure et l'évolution des dépenses de personnel et des effectifs.
- La programmation des investissements avec une prévision des recettes et des dépenses ;
- Les perspectives de dette pour le projet de budget ;

Les Membres du Conseil ont pris connaissance du Rapport d'Orientations Budgétaires de l'EHPAD.

Adopté à l'unanimité

CCAS

COMPTABILITE

I- DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

Le débat d'orientations budgétaires (DOB) représente une étape obligatoire et préalable au vote du budget dans les communes de plus de 3 500 habitants. Ce débat doit être organisé au cours des deux mois précédents l'examen du budget primitif. Conformément à l'article L. 1612-2 du code général des collectivités territoriales la date limite de vote des budgets locaux est fixée, en cette année de renouvellement des instances décisionnelles, au 30 Avril 2026.

A la lumière d'un rappel du contexte général de la situation économique et sociale nationale et locale et au regard des orientations de l'Etat visant le secteur public, il a donc été proposé à l'assemblée délibérante d'examiner le rapport qui suit, portant sur :

- Les orientations budgétaires : évolutions prévisionnelles de dépenses et recettes (fonctionnement et investissement)
- La structure et l'évolution des dépenses de personnel et des effectifs.
- La programmation des investissements avec une prévision des recettes et des dépenses ;
- Les perspectives de dette pour le projet de budget ;

Les Membres du Conseil ont pris connaissance du Rapport d'Orientations Budgétaires de l'EHPAD.

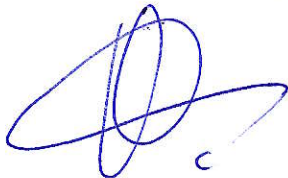
Adopté à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 19h.

À Jaunay-Marigny, le 12 Mars 2026.

La Présidente de séance

Karine DANGREAU HENIN



La Secrétaire de séance

Madame ARCHAMBAULT

